

# Responsable de rayon (2957)

Document imprimé à partir de dorifor.be.

Vous pouvez rencontrer un conseiller sans rendez-vous à la Cité des métiers, Avenue de l'Astronomie 14, 1210 Bruxelles (métro Madou), lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h, jeudi de 13h30 à 19h (jusqu'à 16h pendant les vacances scolaires).

---

*Formation en alternance : Apprenez ce métier chez un patron commerçant vendeur et suivez en même temps des cours (acte de vente, aménagement magasin, gestion caisse, caissier, réassort marchandise) dans un centre de formation.*

## Objectif et Contenu

**Objectif** Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de :

- Assurer la gestion d'une équipe de collaborateurs;
- Assurer une veille sectorielle;
- Maîtriser la gestion des différentes phases de l'acte de vente;
- Réaliser des mises en évidence de marchandises;
- Assurer la manutention de la marchandise et le réassort;
- Concevoir l'aménagement de la surface commerciale;
- Adapter le marketing et la promotion des ventes au commerce;
- Gérer les stocks;
- Gérer les documents commerciaux;
- Maîtriser la législation sociale de base.

## Programme

- Cours professionnels :

Les différentes phases de l'acte de vente; Mise en évidence de la marchandise; Manutention de la marchandise et réassort; Aménagement de la surface commerciale; Merchandising - Marketing; Gestion d'une équipe de

collaborateur; Gestion des stocks; Les documents commerciaux; Législation de base; Accompagnement TFE;

[Pour plus d'informations, visitez le site de l'organisme.](#) (

<https://www.efp.be/formations/chef-d-entreprise/efp-2/responsable-rayon.html> )

- Pratique professionnelle :

En complément des cours, il est fortement conseillé de conclure une

[convention de stage](#) (

<https://www.efp.be/sfpme-1/je-cherche-un-stage/la-convention-de-stage/> ) avec

un patron-formateur, supervisée par un [délégué à la tutelle](#) (

<https://www.efp.be/sfpme-1/je-cherche-un-stage/contacter-un-delegue-a-la-tutelle/> )

qui est chargé de tous les aspects administratifs et qui veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil.

Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et aboutit souvent à l'engagement du stagiaire au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

Certification(s) visée(s) Diplôme de coordination et d'encadrement

Type de formation [Alternance PME](#)

## Organisation

Durée 1 an

Horaire En soirée et/ou le samedi. Mais dans certains cas, des cours peuvent être donnés en journée.

Début Septembre

Coût 325 euro par an - Coût réduit Gratuit pour chercheur d'emploi bruxellois sur présentation des formulaires A15 et A23 de moins de 2 mois -

## Conditions d'admission

Prérequis administratif Avoir 18 ans accompli au 31/12 de l'année d'inscription ou avoir satisfait à l'obligation scolaire à cette date ET répondre à l'une des conditions ci-après:

OU 4ème année réussie en secondaire général, technique ou artistique;

- OU CESI;
- OU 6ème année secondaire professionnelle réussie (soit le CE6P, soit le CQ6P);
- OU Certificat d'apprentissage;
- OU Examen d'admission.

Les ressortissants étrangers hors union européenne doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

## Intéressé(e) ?

Que faire

La période d'inscription se situe entre début mai et le 31 octobre.

[Plus d'informations concernant les inscriptions ?](#) (

<https://www.efp.be/inscriptions-1/>)

Des questions sur les stages ? Rencontrez un délégué à la tutelle [\(voir les permanences\)](#) (

<https://www.efp.be/sfpme-1/je-cherche-un-stage/contacter-un-delegue-a-la-tutelle/>).

[Suivez la vidéo d'un workshop relatif au métier.](#) (

<https://www.youtube.com/watch?v=NP8nknBWNkc>)

## Remarques

Il est éventuellement possible de conclure une convention de stage entre le 1er janvier et le 30 avril pour les candidats non inscrits pour l'année académique en cours, mais ayant déjà un patron formateur en vue.

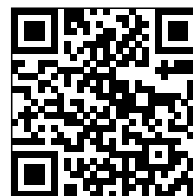
Le but est de permettre aux candidats de démarrer leur formation sans attendre le début de l'année académique suivante.

Pour ce faire, il y a lieu de contacter le délégué à la tutelle qui :

- S'assurera que le candidat est dans les conditions pour suivre la formation choisie
- Fera signer une promesse d'inscription aux cours pour l'année académique suivante.

Les chercheurs d'emploi indemnisés s'informeront préalablement des implications inhérentes à leur statut.

Retrouvez cette formation sur  
<https://www.dorifor.be/formation/responsable-de-rayon-2957.html>



---

**efp / SFPME- Chef d'Entreprise**

Rue de Stalle 292b - 1180 Uccle

efp 0800 85 210

info@efp-bxl.be - <http://www.efp-bxl.be>